



**C'est comme ça et puis c'est tout !**

## **Communiqué suite à la rencontre avec le Conseiller du Ministre du 21/05/2019**

### **Seuils de dédoublement**

Depuis plusieurs mois les personnels ne cessent de mettre en garde contre la dérégulation des seuils de dédoublement (hausse et caractère indicatif de ceux-ci) et ses effets néfastes sur les conditions d'apprentissage des jeunes. En dépit des actions conduites et malgré le vote négatif au CNEA du 16 avril 2019, le Conseiller du ministre et le DGER campent sur leurs positions. Devant la délégation intersyndicale public/privé, soutenue par les parents d'élèves et par une partie de la profession, ils ont réaffirmé leur refus de rétablir les seuils à 16, 24, 32 élèves et étudiants par classe.

Ils se bornent à expliquer ce choix politique par les contraintes budgétaires et la nécessité de supprimer des emplois.

L'intersyndicale a rappelé avec force les conséquences directes de la mise en œuvre de ces mesures alors que les établissements tentent de préparer la rentrée 2019 :

- dégradation des conditions d'apprentissage des jeunes
- difficulté à mettre en œuvre les référentiels des travaux pratiques (professionnels, TIM, TP Bio ou physiques, ESC...)
- dégradation des conditions de sécurité
- difficulté à maintenir une pédagogie de projet
- difficulté d'accompagnement des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap
- manque de place dans les salles classes pour accueillir 27 élèves
- détérioration des conditions de travail des personnels

**Le ministère demeure dans le déni de la réalité de terrain et du vécu de la communauté éducative.**

**Le ministère renvoie la responsabilité de la gestion de la pénurie des moyens aux établissements sous couvert « d' autonomie », de « stratégie » et de pseudo- « choix ».**

**L'intersyndicale maintient son refus de modification des seuils et appelle les personnels à continuer d'exprimer leur désaccord.**

A l'approche de la période des examens, chacune de nos organisations s'engage à consulter ses instances pour déterminer les actions nécessaires à mettre en place.

**Olivier BLEUNVEN**  
Secrétaire Général Adjoint  
Snetap-FSU

**Dominique BLIVET**  
Secrétaire national  
Sud rural territoires

**Guy SIGALA**  
Secrétaire Général  
SEA-UNSA

**Estelle CLAVERIE-TICO**  
Déléguée nationale  
Snec-CFTC

**Brigitte CASSARD**  
Secrétaire Nationale  
Fep-CFDT

**Séverine COLLE**  
Responsable Enseignement  
agricole  
SPELC

**Thomas VAUCOULEUR**  
Co-Secrétaire Général  
CGT-Agri

**Jocelyne HACQUEMAND**  
Secrétaire Générale  
Fnaf-CGT

**Damien Smagghe**  
Secrétaire National  
Sneip-CGT

**Philippe BASCOUL**  
Secrétaire National  
FO-MFR

**Nathalie BORIES**  
Secrétaire-adjointe  
FGTA-FO

**Christine HEUZE**  
Secrétaire Générale  
FO-Enseignement agricole

**Karine AULIER**  
Représentante FCPE au CNEA – membre du Conseil d'administration FCPE